



Government
of Canada

Gouvernement
du Canada

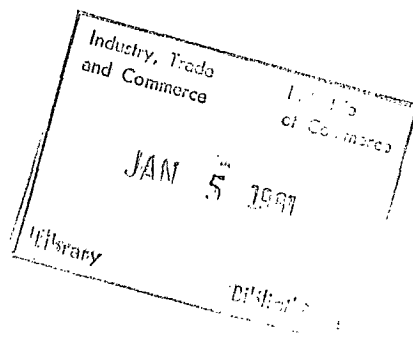
Industry, Trade
and Commerce

Industrie
et Commerce

Import Analysis

Analyse des importations

Pub. No. 03680 - B



DÉMONTE-PNEUS

JANVIER À DÉCEMBRE 1979

LES DONNÉES PARAISSANT DANS LA SECTION III DU PRÉSENT
RAPPORT NE DOIVENT ÊTRE REPRODUITES SANS OBTENIR LA
PERMISSION DE D'ANALYSE DES IMPORTATIONS

Further information available from Import
Analysis, Corporate Systems Branch,
Industry, Trade & Commerce, Ottawa Canada,
K1A 0H5

Pour plus amples renseignements s'adresser à
l'Analyse des importations, Direction des
systèmes intégrés, Industrie et Commerce,
Ottawa Canada, K1A 0H5

TABLE DES MATIÈRES

SECTION I - Portée de l'analyse

SECTION II - Production canadienne

SECTION III - Analyse des importations

SECTION IV - Liste des exportateurs étrangers

SECTION V - Tarifs du Canada et de l'étranger

RÉFÉRENCES: (1) Tarif douanier: numéro 42700-1

(2) Commerce du Canada - Importations
Classe d'importation 730-69(34)

SECTION I

PORTÉE DE L'ANALYSE

La présente analyse se fonde sur une analyse détaillée des importations de démonte-pneus au cours de la période de janvier à décembre 1979. Ces produits figurent normalement à la classe d'importations suivante de Statistique Canada 730-69-34 "Démonte-pneus, mus à l'air comprimé pour station service."

SECTION II

PRODUCTION CANADIENNE

Selon des sources ministérielles, des démonte-pneus sont fabriqués au Canada. Cependant, Statistique Canada ne fournit pas de chiffres individuels sur les expéditions canadiennes afin de préserver leur caractère confidentiel.

SECTION III

ANALYSE DES IMPORTATIONS

Au cours de la période de janvier à décembre 1979, les importations de démonte-pneus ont totalisé 2,252 unités, une valeur de \$1,989,803. La catégorie des démonte-pneus automatiques a représenté 90% de la valeur en dollars. Le seul pays d'exportation a été les Etats-Unis.

Le tableau suivant donne les détails de l'analyse.

IMPORTATIONS DE DÉMONTE - PNEUS

JANVIER À DÉCEMBRE 1979

<u>Démonte-pneus</u>	<u>Quantité</u> (No.)	<u>Valeur</u> (\$)	<u>RÉGION D'ENTRÉE</u>		
			<u>Est de</u> <u>l'Ontario</u> (% de la valeur)	<u>Ontario</u>	<u>Quest de</u> <u>l'Ontario</u>
Automatiques	2,054	1,902,927	17	61	22
Semi-automatiques	63	21,359	1	89	10
Manuels	123	25,363	6	89	5
Pour camions	12	40,154	28	26	46
TOTAL	2,252	1,989,803			

NOTE: Les valeurs sont en dollars canadiens et fondées sur les prix F.A.B. à l'usine.

CONCENTRATION DES MARCHÉS D'IMPORTATION - DÉMONTE PNEUS

JANVIER À DÉCEMBRE 1979

<u>Quantité</u> (No.)	<u>Valeur</u> (\$)	<u>PARTS DU MARCHÉ</u>		
		<u>3</u> <u>principaux</u> <u>importateurs</u> (% de la valeur)	<u>5</u> <u>principaux</u> <u>importateurs</u>	<u>10</u> <u>principaux</u> <u>importateurs</u>
2,252	1,989,803	79	86	92

SECTION IV

EXPORTATEURS ÉTRANGERS VERS LE CANADA

Au cours de la période de janvier à décembre 1979, les principaux exportateurs de démonte-pneus ont représenté environ 98% de la valeur des importations de la présente analyse. Les autres 2% sont composés d'exportateurs dont la valeur des exportations représente moins de 1%, individuellement.

<u>Nom</u>	<u>Adresse</u>		<u>Valeurs des exportations</u> (<u>\$</u>)
The Coats Co. Inc.	La Vergne, TN	Etats-Unis	991,047
Hennessy American	Elk Grove Village, IL	Etats-Unis	939,633
Bishman Div./Royal Ind.	Ossed, MN	Etats-Unis	24,416

SECTION V

TARIFS DU CANADA ET DE L'ÉTRANGER

CANADA

Les démonte-pneus faisant l'objet de la présente analyse sont assujettis aux droits de douane en vertu du numéro tarifaire suivant le plus souvent appliqué.

<u>Numéro tarifaire</u>	<u>Description</u>	<u>Tarif de préférence britannique</u>	<u>Tarif de la nation la plus favorisée</u>	<u>Tarif général</u>	<u>Tarif de préfé- rence général</u>
42700-1	Machines, n.d., et accessoires, dispositifs, appareillages de commande et outils devant servir avec ces machines; pièces de ce qui précède.....	2.5%	15%	35%	2.5%

Toutefois, lorsqu'il s'agit de l'importation au Canada des marchandises énumérées dans ce numéro, le gouverneur en conseil, sur l'avis du ministre de l'Industrie, peut, s'il juge qu'il y va de l'intérêt public et qu'il n'est pas possible de se procurer ces marchandises en s'adressant à l'industrie canadienne, remettre les droits spécifiés dans ce numéro à l'égard desdites marchandises, et les paragraphes 17 (2), (3), (4), (5) et (8) de la "Loi sur l'administration financière" s'appliquent dans le cas d'une remise accordée en vertu de cette clause.

Ce numéro tarifaire était en application pendant la période considérée.

Les numéros tarifaires et les taux de douane sont sujets à des changements, et on devra les vérifier en s'adressant directement au:

Secrétariat de la Direction des Programmes des Douanes
Ministère du Revenu National
Douanes et Accise
OTTAWA, Ontario
K1A 0L5

PAYS ÉTRANGERS

Prière d'adresser les demandes relatives aux tarifs et aux règlements commerciaux des pays étrangers aux:

Bureaux Internationaux
Ministère de l'Industrie et du Commerce
OTTAWA, Ontario
K1A 0H5

Analyse des importations
Direction des systèmes intégrés
Ministère de l'Industrie et du Commerce
235, rue Queen
OTTAWA, Ontario
K1A 0H5

Le 15 août 1980